BULLETIN ANNUEL

DES EAUX

D'AIX-EN-SAVOIE

POUR 1834;

PAR

Constant Despine,

DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES PHILOMATES DE LUCQUES ET DE CELLE DE CHIAVARI, COLLABORATEUR DU RÉPERTOIRE MEDICO-CHIRURGICAL DE PIÉMONT.



ANNECI,

IMPRIMERIE D'AIMÉ BURDET.

1835.

Manuel de l'Etranger aux Eaux d'Aix-en-Savoie, par Constant Despine, D.r M. 1 vol. in-8.° de 250 pages 1834, sorti des presses de A. Burdet, à Anneci, se trouve à Chambéri, chez *Puthod;* à Genève, chez *Cherbuliez;* à Turin, chez *Bocca;* à Lyon, chez *Rusand;* à Paris, chez M. *de Lalande*, rue d'Anjou-Dauphine, n.° 6.

Cet ouvrage est orné de 9 gravures, représentant la *Vue générale du bassin d'Aix*, les *Bains romains*, l'arc de *Campanus*, le temple de *Diane*, plusieurs fragmens d'Antiquités, l'intérieur des douches et de la piscine à natation, les appareils usités dans l'Etablissement thermal, enfin un plan général de cet établissement. Il est divisé en quatre Chapitres. Le 1.r donne un aperçu sur Aix et ses environs, sa topographie et ses antiquités. Le 2.e indique ce que sont les Eaux thermales et leurs propriétés physiques, chimiques et médicales. Le 3.e contient l'historique de l'Etablissement avant et depuis 1815, sa distribution actuelle et son administration économique. Le 4.e enfin, consacré à l'usage des Eaux thermales, indique la manière de les administrer en boisson, en douches et en bains, et les précautions hygiéniques et thérapeutiques à observer pendant et après la cure. L'ouvrage est terminé par un Catalogue des insectes, des mollusques et des plantes les plus remarquables de la contrée.

Vu : est permise l'impression,
Anneci, le 16 *mai*, 1835.
le J.-M. SEITTIER.

Sous le titre *de Manuel de l'Etranger aux Eaux d'Aix-en-Savoie*, nous avons tâché récemment de présenter en peu de mots, les faits qui peuvent intéresser le Baigneur sur la contrée dans laquelle jaillissent ces sources thermales : sur leur nature, leur mode d'application et les perfectionnemens successifs apportés dans l'Etablissement où elle s'administrent.

Ce premier essai a reçu des sociétés savantes, des praticiens les plus distingués, et du public, un accueil et des encouragemens auxquels nous étions loin de nous attendre et que nous ne pouvons attribuer qu'à l'importance qu'acquiert, chaque jour, la médication par les eaux minérales. Dans un siècle où toutes les sciences s'entourent de données positives, où tous les corps de la nature deviennent l'objet d'investigations savantes, la recherche des principes minéralisateurs des eaux et l'étude de leur action, souvent presque merveilleuse, sur l'économie animale, ne pouvait manquer de devenir l'objet de l'attention la plus sérieuse; aussi, jamais les médecins n'ont-ils mis plus d'intérêt à se rendre compte des effets attribués aux eaux minérales et à les visiter, pour connaître par eux-mêmes leur analyse, l'influence des localités, leur mode d'application, et pour prendre une idée exacte de la spécialité de chacune.

En accueillant avec une rare bienveillance le fruit de nos premiers travaux, la plupart de ces habiles praticiens nous ont manifesté le désir d'être informés des améliorations successives que recevrait encore l'Etablissement thermal d'Aix, de l'effet qui en résulterait tant dans l'emploi de ses Eaux que dans le concours des étrangers, de l'influence que pourrait y apporter la température atmosphérique, enfin des cures remarquables qui y auraient été opérées.

Nous avons cru devoir répondre à leur appel, en présentant cet aperçu rapide que nous nous proposons de continuer tous les ans et dans lequel nous mettrons à profit les observations consignées dans le rapport que présente chaque année au Gouvernement le médecin Directeur des Eaux. Cet aperçu sera divisé en 4 parties :

La 1.re indiquera la constitution atmosphérique pendant la saison des Eaux, et les maladies qui ont régné alors.

La 2.e présentera le mouvement des étrangers à Aix, et le nombre des douches et des bains de différente nature qui ont été administrés.

La 3.e, l'état des améliorations faites dans l'Etablissement et au dehors; et les ouvrages qui auront paru sur Aix et ses Bains dans l'intervalle d'une saison à l'autre.

La 4.e enfin, quelques-unes des cures remarquables qui s'y sont opérées, soit dans notre pratique, soit dans celle de nos collègues, lorsqu'ils auront bien voulu nous les communiquer.

Cet aperçu formera le complément de notre Manuel ; nous nous estimerons heureux s'il peut mériter le suffrage de nos Confrères et contribuer au soulagement de l'humanité ainsi qu'à la prospérité de nos Thermes.

§ 1.er

CONSTITUTIONS ATMOSPHÉRIQUE ET MÉDICALE.

Constitution atmosphérique.

La ville d'Aix, par sa position au milieu d'une vallée qu'abritent de hautes montagnes, voisine d'un lac, et peu élevée au-dessus du niveau de la mer, jouit d'un climat comparativement beaucoup plus doux que d'autres contrées situées à la même latitude. *

Le mois de mai dans lequel s'ouvre ordinairement la saison des Eaux a été en 1834 d'abord humide; bientôt après il est devenu sec, puis sec et chaud. Cet état s'est maintenu pendant les trois mois de juin, juillet et août; mais il a été interrompu dans les deux derniers par de fréquens orages accompagnés d'éclairs, de tonnerres et d'averses. Au commencement de septembre le temps a été encore assez chaud; il est devenu humide vers la fin du mois et pendant une portion d'octobre. De là jusqu'au 10 novembre, il s'est soutenu constamment au beau. Le baromètre haut et fixe n'a presque point éprouvé de variations.

Constitution Médicale.

Ce passage insensible de la saison d'été à celle d'automne, a donné généralement aux maladies régnantes un caractère de bénignité très-remarquable, et quoique les maladies aiguës aient été plus nombreuses qu'en 1833, la mortalité, toutes choses égales d'ailleurs, a été beaucoup plus faible.

Les phlegmasies de la muqueuse bronchique et les pneumonies ont été assez fréquentes au printemps; les dernières l'ont été surtout chez les habitans de la campagne. Sur la fin de l'été et au commencement de l'automne, il a régné des fièvres muqueuses compliquées de déjections bilieuses très-abondantes. Nous avons aussi soigné en octobre et novembre plus d'ictères que de coutume; aucun cependant n'a eu de terminaison fatale. Les affections nerveuses ont été fort rares.

L'été dernier nous avons eu plusieurs cas de variole : ils ont atteint quelques étrangers qui portaient des traces évidentes de vac-

* La latitude d'Aix est de 45° 38' 58''; la latitude de 3° 54' 40'', et sa hauteur de 792 pieds au-dessus du niveau de la mer.

cination. L'année précédente nous en avait déjà présenté d'autres exemples, mais sans gravité. Ces cas se rapprochent, par leur caractère, de la variolide et viennent à l'appui de l'opinion des médecins qui pensent que si la vaccine ne garantit pas toujours de la variole, elle en diminue cependant l'intensité et détourne les accidens qui lui succédaient si fréquemment autrefois.

§ 2.e

MOUVEMENT DES ETRANGERS A AIX.

Mouvement des étrangers.

La saison des Eaux s'est ouverte dès le commencement de mai. Cependant le nombre des étrangers ne s'est accru rapidement que depuis le 15 du même mois. Il a continué à augmenter jusqu'en août, époque dès laquelle il a diminué jusqu'à la fin d'octobre, où la saison a pu être regardée comme entièrement close. On en jugera mieux par le tableau suivant.

MOIS.	JOURS.	ARRIVÉES.	DÉPARTS.	EFFECTIF.
Mai.	30	164	10	154
Juin.	10	284	20	264
	20	438	37	401
	30	734	270	464
Juillet.	10	1161	395	766
	20	1675	612	1063
	31	1979	970	1009
Ooût.	10	2297	1449	848
	20	2472	1744	728
	31	2600	1994	606
Septembre.	10	2721	2168	553
	20	2834	2375	459
	30	2955	2500	455
Octobre.	10	3165	2950	215
	20	3241	3160	81
	31	3276	3268	8

Le nombre des étrangers s'est élevé comme l'on voit à 3276, et a dépassé de 125 celui de l'année précédente. Il peut, quant au pays, se répartir de la manière suivante :

France.	Paris et ses environs,	325
	Lyon et ses environs,	756
	Grenoble et lieux voisins,	180
	Autres villes de France,	665
Suisse.	Genève et son bassin,	188
	Autres Cantons Suisses,	217
Savoie.		645
Piémont et Italie.		176
Angleterre.		132
Allemagne.		21
Espagne.		8
Russie.		25
Amérique.		18
	Total.	3276.

Dans ce nombre nous nous bornerons à citer parmi les personnes de haute distinction: S. Ex. M. de Gerstenzweig, lieutenant-général au service de S. M. l'Empereur de toutes les Russies: S. Ex. M.e Morier, épouse du ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique, près la confédération Suisse. S. G. le Duc de Manchester. S. Ex. Lord Granville. M. de Michaïloff. Le Prince de Laval-Montmorency. S. Grace le Duc de Warwick. Le Prince et la Princesse d'Arenberg, Lord et Lady Monson, Lady Neeld, Lord John Russel. Lord Talbot. M. le Comte Olivier de la Rochefoucaud. M. le Marquis de Maillé. M. Livingston, ministre plénipotentiaire d'Amérique, à Paris. Lord Valletort, Lord Brooke, M. Galatin syndic de la garde de la République et canton de Genève. M. Micheli, membre du Conseil Représentatif, M. de Perregaud conseiller d'Etat, MM. les Comtesses de Koutousoff, Dames d'honneur de S. M. l'Impératrice de Russie, Milady Macdonald Lockart, M. Berton de Sam-

buy, M.me la Marquise de Maillardoz, M. le Marquis de Cortanze, premier écuyer de la Reine Douairière et S. E. M.me la Marquise de Cortanze, Dame d'honneur à la Cour de Sardaigne. M. Huzard, membre de *l'Institut*. M. le Prince de Galitzin. Sir Willam Keppel, général au service de S. M. Britannique. M. le Baron de Frenilly. M. De la Harpe, Conseiller privé de S. M. l'Empereur de toutes les Russies. M. le Comte Fortis. M. le Comte de Lézay Marnésia.

Nous citerons aussi les noms de MM. les Médecins qui ont honoré de leur visite Aix-en-Savoie, les deux années dernières, ce sont :

En 1833.		En 1834.	
NOM.	NATION.	NOM.	NATION.
Steward,	*Londres.*	Skirving,	*Nice,*
Montluc,	*Néris.*	Berruti,	*Turin.*
Cantù,	*Turin.*	Malinverni,	*id.*
Thomkinson,	*Edimbourg.*	Brunner,	*Berne.*
Broussonel,	*Montpellier.*	Paray,	*S.t Bonnet.*
Fontanel,	*P.t de Bellegarde*	Marmont,	*Paris.*
Liderdale,	*Londre.*	Neyron,	*Coligny.*
Maurin,	*Issengeaux.*	Garcon,	*Roussillon.*
Anderson,	*Londres.*	Sordet,	*Lyon.*
Mey,	*Lyon.*	Falquet,	*La Rochette.*
Mazel,	*Satigny.*	Freydet,	*S.t Chamond.*
Carron,	*Pierre-Châtel.*	Pertusio fils,	*Turin.*
Alléon,	*Annonay.*	L'Allemand,	*Montpellier.*
Roth,	*Francfort.*	Fontanel,	*P.t de Bellegarde*
Thomson père,	*Edimbourg.*	Mazel,	*Satigny.*
Thomson Allen,	*id.*	Corvisart,	*Paris.*
Auberjon,	*Grenoble.*	Brioude,	*Annonay.*
Le Roi,	*id.*	Steward,	*Londre.*
Domenget,	*Chambéri.*	Gonnet,	*Bois-d'Oingt.*
Dunsford,	*Angleterre.*	Esquirol,	*Paris.*
Montain,	*Lyon.*	Bert,	*Côte S.t-André.*

En 1833.

NOM.	NATION.
Bravet,	*Barreaux.*
Gassilloud,	*Dijon.*
Bailly,	*Grenoble.*
Labonardière,	*Crémieux.*
De la Prade,	*Lyon.*
Jacob,	*C. de Genève.*
Commarmont,	*Lyon.*
Auvity Léon,	*Paris.*
Delserre,	*Nice.*
Lazzerini,	*Florence.*
Gilibert,	*Lyon.*
Terraz,	*Genève.*
Guillié,	*Paris.*
Pottier,	*Anneçi.*
De la Chanterie,	*Paris.*
Arduin,	*Etats-Unis.*
Montfalcon,	*Lyon.*
Berthet,	*Bon-Villard.*

En 1834.

NOM.	NATION.
Dunal,	*Montpellier.*
Harless,	*Bonn.*
Albert,	*S.t Julien.*
Lémann,	*Londres.*
Baum-Gartner,	*Cambridge.*
Gilibert,	*Lyon.*
Bataglia,	*Turin.*
Léonidas,	*Argos.*
D'Espine Marc,	*Genève.*
François,	*Lyon.*
Knight,	*Scheffield.*
Ginetmartel,	*Belley.*
Eymard,	*Grenoble.*
Blanchet,	*Vevey.*
Commarmont,	*Lyon.*
C. de la Fayette	*Le Puy.*
Bravet,	*Barreaux.*
Ubertini,	*Lyon.*
Bazouin,	*Paris.*
Jandar,	*Lyon.*
Fabry,	*B. S.t Andéol.*
Garnier,	*Salins.*
Janin,	*Paris.*
De la Pierre,	*S.t Maurice.*
Broisin,	*Bonneville.*
Marcon,	*Montpellier.*
Colombat,	*Paris.*
Périssoud,	*Thusi.*
Peyraud,	*Lyon.*

ches et bains dministrés.

Le nombre des bains et des douches administrés dans l'Établissement, pendant la dernière saison, comparé à celui de la saison précédente, offre le tableau suivant :

	1833.	1834.
Billets de bains pour la division des Princes.	3270	3475
Divis. des thermes Albertins.	5059	5430
Divis. du centre et d'enfer.	9771	10623
Bains, étuves, piscines, thermes Berthollet.	4056	4629
Pour le service de bienfaisance.	3169	3180
« Les malades de l'hôpital.	1520	1460
« Les pauvres logés en ville.	1420	1080
« Les Militaires.	948	959
Bains des chevaux.	50	54
TOTAL.	29,262	30,881

Le chiffre des uns et des autres ne s'était élevé en 1816, qu'à 9,829; on peut juger par là de l'importance que nos Thermes acquièrent annuellement.

§ 3me

AMÉLIORATIONS GÉNÉRALES.

La ville aidée des donations faites par la Reine Marie-Christine et autres personnes généreuses, a fait construire cette année une maison pour les Frères de la Doctrine Chrétienne. Cette maison, qui est bien distribuée et construite avec élégance et simplicité, sera ouverte incessamment, et l'on a lieu d'attendre de cette pieuse institution les fruits les plus heureux.

néliorations extérieures.

Différens hôtels ont été construits, augmentés ou embellis ; une partie des promenades publiques réparée, a été garnie de bancs de repos.

Mais, si d'un côté l'on met du soin à améliorer ce qui est moderne et qui peut contribuer au bien être et à l'agrément, il n'en a pas été de même des restes d'antiquité et des vestiges de monumens qui se trouvaient aux environs de la ville. C'est ainsi que faute d'un local convenable où devraient être déposés ces restes précieux; les belles inscriptions du tombeau de *M. Anivus* qui existaient encore il y a quelques années aux murs de la vieille église du Viviers (*Vivaria Romanorum*), ont été enfouis et brisés pour servir de moellons dans la restauration récente de l'église. Un semblable accident s'est vu au château de Montfalcon, à la démolition de sa tour, de la chapelle et de ses dépendances. Là ont disparu les beaux restes du tombeau de *C. Vibrius punicus*, ainsi que l'autel dédié à *Julia* surnommée *mater castrorum* et quelques autres monumens décrits par Guichenon, ou consignés dans le savant ouvrage d'Albanis Beaumont sur les Alpes Grecques et Cottiennes. Une inscription du temple de Mercure élevé sur le Mont-du-Chat, a disparu dans les remblais et les constructions de la nouvelle route, et plusieurs autres inscriptions, découvertes à Albens, à Méry, à S.t Germain, ont subi le même sort. Il est pénible de penser que faute de mesures conservatrices pour nos monumens antiques, de nouvelles mutilations feront peut-être disparaître pour toujours ces témoins irrécusables de notre vieille histoire.

Les principales améliorations faites à l'Etablissement thermal, sont un portique d'attente pour les thermes Albertius, l'addition au *Vaporarium*, de quelques douches mixtes d'irrigation avec vapeur.

Améliorations dans l'Etablissement thermal.

J'ai commencé, cette année, dans l'une des salles de l'Etablissement une collection de pièces pathologiques en cire. Cette collection faite à l'instar de celles que j'ai vues dans quelques-unes des Ecoles de France et d'Italie, dans les grands hôpitaux de Londres et dans les musées de Dublin, d'Edimbourg et de Bieuland à Utrecht, contient déjà quelques pièces anatomiques d'un assez grand intérêt. Elle a pour but spécial de représenter la série des affections de la peau, des scrofules, des caries et des autres maladies externes guéries par

Musée pathologique.

les Eaux. J'espère que cette collection que j'accompagnerai d'un texte explicatif ne sera pas sans utilité pour les bains d'Aix, et que les malades et les médecins étrangers qui les visitent, y trouveront plus d'une notion propre à les éclairer sur la thérapeutique de nos Eaux minérales.

Course dans la caverne des serpens.

De nouvelles excursions que j'ai faites cette année avec mon père Directeur de l'Etablissement Royal des Eaux, dans les cavernes de la source S.t Paul, ont été poussées plus loin qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. Elle nous ont mis à même de résoudre plusieurs questions restées sans solution jusqu'à ce jour. Telles sont les suivantes qui font l'objet d'un mémoire présenté par mon père à l'Académie de Savoie.

1.° Etait-il possible d'établir dans la grotte des serpens ou par son moyen, les bains ou douches de vapeur proposées par *Pictet*, *Tingry*, *Gimbernat ?*

2.° Pourquoi la source-Fleury offre-t-elle des intermittences dans l'été, et pourquoi souvent ne tarit-elle pas de toute la saison ?

3.° D'où vient que cette source qui parait d'ailleurs identique avec l'eau d'Alun, possède constamment un degré de chaleur de plus que cette dernière ?

4.° Pourquoi les eaux d'Alun diminuent-elles de température plus vite que celles de soufre, et pourquoi récupèrent-elles plus promptement leur chaleur perdue ?

5.° Enfin pourquoi trouve-t-on du sulfate de chaux dans certaines parties du souterrain et nullement dans d'autres ? Pourquoi est-il cristallisé dans un point et amorphe ailleurs ?

Ouvrages sur Aix en Savoie.

Jamais nous n'avions vu paraître en même temps autant d'ouvrages sur nos bains. Ce sont le *Luth des Alpes*; *le Guide pittoresque*; une *Notice sur Aix et Chambéri*, par M. le Comte de Bar, et le *Manuel de l'Etranger*.

Le premier appartient à M.lle J. B.*** de Chambéri, et a été couronné par l'Académie de Savoie. Cet ouvrage honore à la fois l'auteur et la Savoie sa patrie.

Le Guide pittoresque est de M. le Baron Chasseloup de Paris, qui a visité ces années dernières les lieux qu'il décrit. Il a joint à son

ouvrage deux cartes topographiques, fort utiles à l'étranger curieux de parcourir la Savoie.

Après être resté quelque temps à Aix pendant la saison des Eaux, M. le Comte de Bar s'est empressé de lui envoyer quelques-uns de ses souvenirs depuis Genève où il a fait imprimer sa brochure Politico-littéraire, intitulée *Aix et Chambéri*.

M. le Baron d'Haussez, dans l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Voyage d'un exilé* etc., a consacré un chapitre tout entier à nos Eaux et à la société brillante qu'elles attirent chaque année.

Enfin l'on annonce comme devant paraître incessamment le Guide en Savoie par Richard, ouvrage qui contiendra, dit-on, d'intéressans détails sur Aix et les sites délicieux qui l'environnent.

§ 4.e

MALADIES TRAITÉES PAR LES EAUX.

Aperçu des maladies traitées par les Eaux.

Les maladies pour lesquelles les étrangers viennent aux Eaux d'Aix, présentant des complications plus ou moins nombreuses, il est assez difficile d'établir avec exactitude la proportion dans laquelle chacune a mis à profit les ressources de notre Etablissement thermal. On peut néanmoins les diviser par approximation en cinq catégories, savoir :

Un tiers, reconnaissant pour cause le rhumatisme musculaire, la sciatique, la goutte et autres affections arthritiques : l'engorgement des glandes en général, et spécialement celui de la rate après les fièvres intermittentes, les maladies de la peau avec absence de fièvre, tels que *psoriasis inveterata*, *pytiriasis*, *eczéma* chronique, *lichen*, les diverses espèces de *porrigo* et de syphilides.

Un cinquième composé des névroses, des tics douloureux, des paralysies des membres, suite d'apoplexie séreuse ou sanguine et de colique de plomb, hypochondrie, chorée, froid habituel des membres avec apyrexie, *pyrosis*, etc., etc.

Les deux sixièmes fournis par les affections chroniques des membranes muqueuses; les gastrites chroniques, la bronchite ha-

bituelle chez les vieillards, les surdités occasionnées par une trop grande secrétion de *mucus* dans le canal auditif interne, et autres écoulemens blennorrhagiques chroniques avec ou sans infection vénérienne.

Un huitième formé des ulcères chroniques, scrofules, caries, exostoses syphilitiques, phthysies, chloroses, rachitisme.

Un dixième, comprenant le manque de développement de l'organisme aux approches de la puberté, surtout chez les enfans qui ont la peau très-perméable, le visage pâle et bouffi et dont la taille a une tendance à se déformer; les hydarthroses, les ulcérations superficielles du col de l'uterus, les pertes blanches et autres.

AFFECTION SPASMODIQUE ANOMALE.

L'affection suivante quoique hors de ma clientelle, m'a paru assez remarquable pour trouver place dans cette notice, tant par sa singularité que parce qu'elle paraît justifier en quelque sorte et réaliser pour nous ce que l'histoire, la fable ou l'imagination poétique des auteurs nous ont transmis sur les métamorphoses, telles que la lycantropie, la cynantropie, la galéantropie, etc.

Je veux parler du *bêlement* nerveux d'une jeune personne qui, atteinte primitivement d'un tic douloureux intense contre lequel tout avait échoué, fut envoyée à Vevey pour y respirer l'air des Alpes, dont on avait cru pouvoir mettre à profit l'heureuse influence dans sa cruelle indisposition. Son médecin voulut tenter l'avantage que semblait lui promettre la *cautérisation au marteau*, d'après le procédé du D.r Mayor de Lausanne.

Cet instrument sortant de l'eau bouillante fut donc appliqué à la région du dos qui correspond à un des piliers du diaphragme. L'action de la brûlure ne se fit pas plutôt ressentir qu'immédiatement le tic douloureux cesse à la face; et l'on voit survenir à l'infortunée malade un cri semblable à celui que fait entendre le bélier; se répétant quatre à cinq fois par minute, sauf pendant le sommeil. Il était accompagné, ainsi que je l'ai vu plusieurs fois, du relèvement de la tête comme le pratiquent le mouton et le jeune chevreau bêlans.

La diparition du tic, au même instant qu'a paru ce cris singulier, indiquerait que le spasme facial a été remplacé par un autre qui paraît avoir pour siége le diaphragme et les organes de la voix. Ce ne serait ici qu'un changement de forme et non de nature dans l'incompréhensible prothée des affections nerveuses.

Cette malade a été successivement soumise aux soins des médecins les plus célèbres de France et d'Italie : les antispasmodiques les plus puissants, le magnétisme, l'acuponcture ont été successivement employés sans succès.

ÉPILEPSIE.

M.[lle] D. appartenant à une famille aisée des environs de Lyon, était âgée de 11 ans et demi, lorsqu'elle fut envoyée à Aix. Elle offrait alors tout *l'habitus* d'une constitution strumeuse ; elle était courte de taille et avait depuis sa plus tendre enfance une grande faiblesse des organes uropoiétiques. A 3 ans, elle fut très-malade de stomatite. Dès-lors, elle avait à la tête une transpiration abondante, répandant une odeur forte ; souvent de la chassie aux yeux, des orgelets, des larmes brûlantes et une ophtalmie chronique habituelle. A 5 ans, un jour qu'elle était au bain, elle y fut prise tout-à-coup de convulsions épouvantables qu'on attribua à une indigestion. C'est dès-lors que paraissent dater ses accès épileptiques. Les eaux de S. Galmier en Forez, celles de Charbonnière près de Lyon, et un traitement homœopathique qui dura 7 ou 8 mois, furent successivement employés sans succès. Ils parurent même aggraver le mal. Elle portait depuis 6 à 7 ans un cautère au bras qu'on venait de supprimer quand elle est arrivée à Aix.

La malade avait encore aux parties latérales du cou, des engorgemens glanduleux considérables. La partie postérieure des oreilles, offrait un suintement dartreux avec crevasses et écailles assez semblables à celles du psoriasis. La cornée offrait plusieurs taches qui rendaient le regard trouble et équivoque. Un empâtement général du tissu cellulaire, une sorte de leucophlegmatie et une fluxion presque habituelle au nez, venaient compléter un si dégoûtant tableau.

Le traitement qu'elle suivit, consista principalement dans l'emploi des douches générales chaudes, suivies de douches écossaires très-froides, en commotions électriques données de la tête au sinciput pendant les accès épileptiques ; en exutoires aux membres abdominaux et en laxatifs administrés de temps-en-temps. Régime tonique.

Au bout de cinq mois de traitement, la malade offrait l'état suivant : plus de fluxions aux yeux, au nez, aux oreilles. Fonte de tous les engorgemens glanduleux du cou. L'enfant avait grandi d'un pouce, ne pissait plus au lit depuis un mois, et tout annonçait le retour le plus complet vers la santé.

Quant aux accès épileptiques qui forment un point médical à part, voici ce qui s'est passé. La malade en offrait de trois espèces : 1.° Les *grands accès* accompagnés de convulsions, de lividité de la face, d'écume, de cris, de la rétraction des tendons fléchisseurs des pouces, et d'une sueur plus ou moins prolongée. 2.° Les *petits accès* qui avaient lieu avec convulsions, mais avec absence de lividité et des autres signes. Dans les uns et les autres, il y avait toujours oubli complet de ce qui s'était passé durant l'accès. 3.° Enfin les malaises ou *accès avortés* dans lesquels il n'y avait qu'une légère fatigue à l'épigastre, un commencement d'*aura* et dans lesquels il n'y avait ni perte de connaissance, ni convulsions, ni écume, ni rétraction des pouces. Le mois de décembre 1833 ayant été très-pluvieux, on ne put employer l'électricité. Elle eut ce mois là 11 grands accès et 4 petits. En janvier 1834, l'électricité fut employée plusieurs fois, il n'y eut que 8 grands accès et 10 petits. Dès lors disparition complète de cette couleur noire ou livide du visage qui caractérisaient les grands accès ; plus de sallie des yeux hors de leurs orbites, en un mot amélioration notable. En févier il y eut 10 grands accès et 11 petits; en mars 10 grands et 5 petits. En avril 6 grands et 7 petits. Avec de tels résultats, qui n'eut pas désiré continuer la cure et la conduire jusqu'à la cessation complète des accès. Cependant ce qui a lieu d'ordinaire dans les cures où les parens se rendent esclaves de leurs domestiques arriva. L'ennui prit à la bonne de l'enfant, il fallut s'en retourner : dès lors plus de nouvelles.

Une chose fort remarquable dans l'histoire de cette maladie c'est la périodicité constante des accès vers le premier et le dernier quartier de la lune, tandisque aux lunistices il n'y a jamais eu un seul accès, même isolé.

OLECRARTHROCACE.

M.[me] B. de Neuchâtel couturière, née de parens sains et robustes, âgée de 53 ans, réglée depuis 18 ans jusqu'à 45, entrait dans sa vingt-sixième année lorsqu'elle fut prise d'une fièvre tierce qui dura 6 semaines. Dès lors habitus cachectique, sans aucune trace d'engorgemens glanduleux. Elle éprouva il y a 13 mois, une fluxion au coude droit, sans cause connue. Cette partie se tuméfia au point d'acquérir dans son contour 3 pouces et demi de plus que le coude du côté opposé, avec huit orifices fistuleux, dont un à la partie interne du bras laisse pénétrer la sonde de 4 pouces. Dans une autre ouverture située à la partie externe de la tumeur, la sonde s'enfonce de 3 pouces; et par une troisième placée immédiatement au-dessus de l'olecrane, elle arrive à 2 pouces de profondeur et touche l'os carié. Les médecins de l'hôpital *Portalès* avaient décidé l'amputation de l'avant bras, au-dessus de l'articulation huméro-cubitale; mais l'exemple d'une femme de Neuchâtel, nommée Dessaule et guérie du même mal, l'année précédente par nos Eaux, détermina la malade à tenter une cure à Aix. C'est dans cet état qu'elle nous fut adressée, le 10 juin 1834.

A son arrivée, l'engorgement des tissus était tel qu'on eut pu facilement croire à une ankilose, et la malade était dans un état d'anémie assez marqué.

Le traitement a consisté dans un cautère ouvert à la partie la plus saillante de la tumeur. Douche locale dans les Thermes Albertins; piscine tous les 2 jours. Bandage compressif de flanelle. Frictions avec la pommade d'hydriodate de potasse, et de temps en temps toucher les trajets fistuleux avec un pinceau de charpie imbibé *d'ode caustique*, d'après le procédé du D.[r] Lugol.

Au mois d'août ayant été prise de nostalgie, elle se décida à retourner à Neuchâtel : se trouvant beaucoup mieux, mais moins bien cependant que la femme Dessaule après un séjour de même durée. L'amélioration sensible qu'elle éprouva de retour chez elle, lui fit désirer de revenir aux Eaux ainsi que nous le lui avions conseillé. Elle passe donc tout l'hiver à Aix, en employant le traitement que nous venons d'indiquer, et s'en retourne complétement guérie après avoir fait, en tout, un séjour de 6 mois aux Eaux.

On peut voir dans l'Etablissement thermal les deux pièces en cire que j'ai moulées à son occasion. La 1.re représente le bras tel qu'il était à l'arrivée de la malade à Aix ; et la 2.e ce qu'il était lorsqu'elle nous a quitté.

FRACTURE ACCIDENTELLE DE LA TÊTE DU CUBITUS.

J. T. papetier au Bourget, âgé de 22 ans, de forte constitution ; n'ayant jamais fait de maladies graves, passait dans une rue quand une voiture lui poussa avec violence le bras contre un mur, d'où il résulta fracture et sortie de l'extrémité inférieure du cubitus. Entré à l'hôpital de Chambéri, il y reçut les premiers soins que réclamait un cas aussi grave, et c'est pour le guérir des fistules persistantes à la suite de cet accident qu'il nous fut adressé. Un appareil convenable ayant pour but de s'opposer à l'extroversion du bord cubital de la main fut appliqué. Deux ou trois fois par jour je faisais exercer des mouvemens passifs dans l'articulation du poignet, afin de prévenir l'ankilose. Quinze à vingt douches locales d'eau sulfureuse mitigée et quelques bains de boue suffirent pour compléter la guérison. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une cicatrice irrégulière occupant l'enfoncement laissé par l'ablation de la tête du cubitus. La main se présente dans une légère abduction. L'articulation radio-carpienne n'a conservé qu'un peu de raideur, ce qui n'empêche point cet homme de se servir de sa main et de vaquer aux exercices de sa profession. Je conserve dans mon cabinet de pathologie un *fac simile* en cire de ce cas ainsi que la portion inférieure de l'os fracturé qui est longue d'un pouce deux lignes.

Un cas presque identique s'est offert il y a quelques années, dans

les salles de l'hôpital S.[t] Barthélémy à Londre, pendant que j'y suivais la clinique des professeurs Earle et Lawrence. Dernièrement encore les Archives générales de médecine ont fait mention d'un autre cas semblable observé à Paris dans les salles de l'Hôtel-Dieu, et pour lesquels on employa un traitement analogue; tous se sont terminés d'une manière heureuse.

Ces faits, les seuls de ce genre, dont il ait été fait mention, je crois, dans les annales de la médecine me paraissent de nature à confirmer l'opinion du D.[r] ROGNETTA, savoir :

1.° Que la résection de la tête du cubitus peut avoir lieu avec avantage dans les cas où cet os, par suite de luxation avec plaie, serait irréductible.

2.° Que la perte de cette portion du cubitus n'entraîne pas l'enkilose du poignet, ni un dérangement notable dans les mouvemens habituels de la main.

3.° Que la plaie passée à l'état chronique se guérit très-promptement par l'emploi des eaux sulfureuses.

4.° Que l'on pourrait prévenir l'extroversion de la main à l'aide d'un appareil convenablement placé pendant le traitement, de manière à tirer la main du côté radial.

Tel est, par aperçu, le résumé des faits qui me semblent devoir intéresser les médecins, relativement à la saison médico-thermale de 1834. La saison prochaine ne lui sera probablement pas inférieure. La continuation de la paix et de la tranquillité générales, les perfectionnemens journaliers qu'éprouvent les moyens de communication, les nouvelles voies qui vont s'ouvrir le long du lac du Bourget et sur plusieurs autres points de la Savoie, l'intérêt général qui s'attache aujourd'hui à l'exploration de toutes les parties du Duché et surtout des restes que nous a laissé le moyen âge (explorations facilitées par des itinéraires et des vues litographiées qui se multiplient chaque jour); enfin la réputation croissante de nos Eaux et les nouvelles améliorations qui se préparent dans cet Etablissement thermal; tout nous fait espérer que nous aurons à consigner dans le Bulletin de 1835, des résultats encore plus avantageux et plus consolans pour l'humanité.

